

Présentation du Pôle Espoir Tennis de Table de
la région Hauts de France

CREPS de WATTIGNIES
Saison 2023/2024

CREPS
WATTIGNIES
Hauts-de-France



Le Pôle Espoir



Effectif 2022/2023

Les pôles Espoirs sont les premières structures identifiées dans le cadre des PPF (projets de performance fédéraux). Elles constituent la 1^{ère} étape à l'accès au haut niveau. A l'instar des pôles France, être inscrit en pôle espoirs offre des droits aux sportifs (accompagnement au double projet au travers d'aménagement de la scolarité) et des devoirs (suivi médical réglementaire...). Ces structures préparent les meilleurs d'entre eux à accéder à l'étage supérieur à savoir les pôles France ou structures de niveau équivalent.

Pour la saison à venir, le pôle recherche des joueurs issus prioritairement de la détection régionale.

*Il est possible d'intégrer le Pôle Espoir dès la catégorie Minime 1^{ère} année. Ces athlètes, d'un niveau national au critérium fédéral, doivent être capables de mener pleinement un double projet **sportif ET scolaire**.*

Cela signifie être capable de s'entraîner quotidiennement tout en assurant un travail et des résultats scolaires conformes aux attentes de l'éducation nationale.

Si peu y parviennent, tous doivent avoir l'opportunité de tenter d'atteindre le très haut niveau tout en assurant leur avenir.

Le palmarès du Pôle Espoir

Léana HOCHART

- Médaille d'argent au Top 10 Européen Cadettes 2022

Flavien COTON

- Champion du monde simple Cadet 2022
- Champion d'Europe Cadet par équipes 2022
- 1^{er} au Top 10 Européen Cadets 2022

Adrien COTON

- Vice-Champion d'Europe Juniors par équipes 2022
- Joueur de Pro B au CTT Bruille

Les athlètes du Pôle Hauts de France apparaissent régulièrement sur les podiums nationaux lors des championnats de France individuels et des Championnats de France des régions.

Son Entraîneur



Franck DELCAMBRE

Titulaire **DESJEPS TT**

Ancien entraîneur du club du TT Saint Quentin
et coach Pro A Dames

Entraîneur du Pôle Espoir depuis 3 saisons

Le CREPS



À proximité des axes de transport, au sud de la Métropole Européenne de Lille, le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive des Hauts-de-France offre des équipements de qualité au monde de la haute performance et de la formation professionnelle.

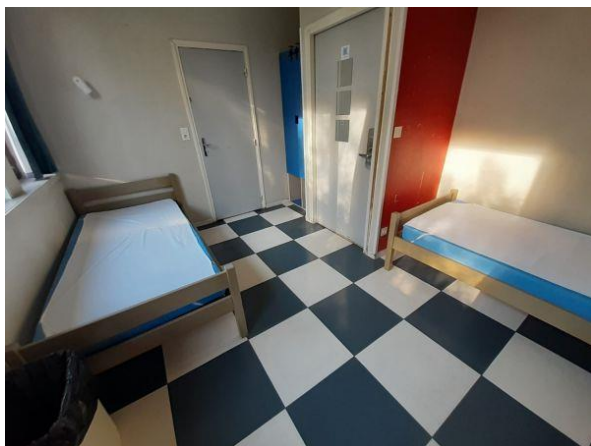
Sur un parc de 17 hectares boisé et gazonné, le campus clos et sécurisé permet aux athlètes, aux équipes nationales et étrangères de s'entraîner sereinement dans un environnement idéal.

Le CREPS accueille une section Tennis de Table depuis 1985.

Il est situé 11 rue de l'Yser, 59139 Wattignies



L'internat



Les athlètes logent dans une résidence au sein du CREPS de Wattignies pour pouvoir mener leur double projet dans un cadre propice.

L'internat est ouvert le week end en cas de nécessité.

Budget

*Le cout total d'une année au pôle espoir s'élève à **4835€**.*

*Une aide du conseil régional est octroyée à hauteur de **2100€**.*

*Le reste à charge pour les familles est donc de **2735€**. (**273,5€ sur 10 mois**)*

Emploi du temps 2022-2023

Lundi		Mardi	
7h45/9h30 : Entraînement lycéens		8h/12h15 : Cours	
9h30/11h30 : Entraînement collégiens	11h/12h : soutien scolaire si besoin		
13h/17h15 : Cours		14h30/16h30 : Entraînement Groupe 1	15h/16h : Prépa Physique Groupe 2
		17h15/18h15 : Prépa Physique Groupe 1	16h30/18h30 : Entraînement Groupe 2
18h15/20h : Entraînement lycéens	17h45/19h15 : Entraînement collégiens	18h30/19h30 : Etude	
20h15/21h : Etude			

Mercredi		Jeudi	
8h/12h15 : Cours		7h45/9h30 : Entraînement Commun	
		10h15/12h15 : Cours	
13h45/17h : Entraînement Groupe 1	14h30/15h30 : Etude	13h/17h15 : Cours	
17h30/18h30 : Etude	16h45/19h45 : Entraînement Groupe 2		
		17h45/19h : Prépa Physique Collégiens	18h30/20h30 : Entraînement Wattignies
		20h15/21h : Etude	

Vendredi	
7h45/9h30 : Entraînement lycéens	8h/10h : Cours
10h/12h : Cours	10h/12h : Entraînement Collégiens
13h/16h15 : Cours	

L'emploi du temps des athlètes est variable en fonction de la saison, de l'effectif et des disponibilités des préparateurs physiques.

Règlement fédéral

Charte d'engagement du sportif en « Pôle Espoir » de tennis de table

Saison 2022 - 2023

Vous, ou votre enfant....., avez fait acte de candidature pour entrer / rester au Pôle Espoir..... A cet égard, cette charte a pour but de présenter l'objectif de la Fédération ainsi que les engagements et les rôles réciproques entre le sportif, sa famille et la structure d'accueil.

I - L'objectif de la fédération :

L'objectif de la Fédération, au travers des ligues et de ses structures d'entraînement inscrites dans le Projet de Performance Fédéral (PPF), est de détecter et d'accompagner les jeunes pongistes français dans l'accès vers le haut niveau (compétitions de référence en senior : JO, Championnats du monde, championnats d'Europe).

II - Engagement de la structure d'entraînement quant aux conditions de formation en Pôle Espoir :

Le Pôle s'engage à mettre en œuvre les éléments indispensables à l'accompagnement du double projet du sportif, à savoir :

- Conditions matérielles,
- Encadrement qualifié et à jour de sa carte professionnelle,
- Formation respectueuse de l'intégrité de l'athlète, en cohérence avec son projet scolaire,
- Préparation physique, technique, tactique et mentale,
- Suivi de double projet (scolaire et sportif),
- Surveillance médicale réglementaire (SMR),
- Communication auprès des familles, sur les événements du quotidien, tant sur le plan sportif que scolaire et médical,
- Maintien du lien avec le club d'appartenance, dans le cadre du projet sportif de l'athlète.



III - Engagement du sportif en Pôle :

Le sportif s'engage à s'investir pleinement dans son double projet, ce qui signifie de :

- S'entraîner avec assiduité,
- S'engager et s'organiser pour répondre aux exigences scolaires,
- Écouter et respecter le staff de la structure,
- Avoir une hygiène de vie cohérente avec le projet sportif (récupération, sommeil, alimentation, gestion des smartphones et des réseaux sociaux),
- Contribuer à une bonne cohésion de groupe,
- Respecter la planification élaborée par les entraîneurs du pôle et demander l'autorisation aux entraîneurs de pouvoir participer à toutes autres compétitions,
- Honorer les sélections validées par l'encadrement du pôle,
- Informer les entraîneurs en cas de difficultés scolaires, sportives ou personnelles,
- Respecter les règlements intérieurs de l'établissement scolaire et/ou Creps et de l'internat,
- Respecter les lois en matière de :
 - Dopage : <https://www.sports.gouv.fr/ethique-integrite/agir-contre-le-dopage/controles-et-sanctions/>
 - Paris sportifs : <https://www.sports.gouv.fr/ethique-integrite/preserver-les-competitions/danger-des-paris-sportifs/>

IV - Engagements des représentants légaux du sportif en Pôle :

- Accompagner l'enfant pour qu'il puisse vivre son double projet (sportif et scolaire) dans les meilleures conditions,
- Assurer un suivi des résultats scolaires,
- S'organiser pour respecter la planification élaborée par les entraîneurs du Pôle (stages, compétitions, récupération)
- Favoriser une hygiène de vie (alimentation, sommeil) adaptée aux exigences du haut niveau,
- S'engager à respecter l'image de la FFTT, de la ligue et du Pôle Espoir,
- Informer l'encadrement si un événement exceptionnel ou toutes difficultés (personnelles, médicales, scolaires, sportives) pouvaient interférer dans l'implication de l'athlète.

V - Conditions de maintien en Pôle Espoir :

Le maintien du sportif en Pôle peut être remis en question tout au long de l'année en cas de manquements disciplinaires ou du non-respect des engagements du sportif détaillés ci-dessus. Toute décision d'exclusion devra être prise par une instance décisionnelle (ligue + pôle).

Le maintien du sportif en pôle est étudié chaque saison lors de la commission nationale de recrutement des Pôles Espoir.

Charte interne du Pôle Espoir

Quelques règles importantes pour le bon fonctionnement du pôle et pour le bien de votre enfant

• Sportif

1. Stages obligatoires sauf événement exceptionnel. Si problème, en discuter avec les entraîneurs
2. Notre planification est faite en fonction des tours d'individuel et des championnats de France
3. Participation aux tournois avec l'accord des entraîneurs du pôle
4. Participation aux compétitions régionales
5. Avertir si événement exceptionnel qui pourrait avoir un impact sur l'entraînement (exemple : mariage le week-end ou déplacement lointain en championnat)
6. Vigilance à la récupération de votre enfant le week-end.

• Scolarité

1. Des cours de soutien pourraient être mis en place en cas de difficulté scolaire de votre enfant. Un point hebdomadaire est réalisé avec Mme LAHAYE (professeur en charge du suivi des élèves CREPS du collège)
2. Communiquer avec les entraîneurs en cas de difficultés scolaires rencontrées.
3. Etudes sont prises en charge par le service civique pour les classes de 6ème – 5ème et 4ème. Les CDS se chargeront des classes de 3^{ème}.
4. Le STAFF essaiera de se rendre à chaque conseil de classe

• Vie quotidienne dans le CREPS

1. Attention à l'hygiène alimentaire (limiter le nombre de friandises pour la semaine)
2. Les enfants de 6^{ème}, 5^{ème} rendent leur téléphone à 21h15 et les 4^{ème}, 3^{ème} le rendent à 21h45
3. En cas d'absence, merci de prévenir par mail et/ou par téléphone, le service du haut niveau : hn@creps-wattignies.sports.gouv.fr. Et de mettre Franck en copie.
4. **Pour des retards tardifs le dimanche soir ou des retours le lundi matin imprévus, prévenir le CDS le dimanche soir et contacter directement le collège ou le lycée le lundi matin à la 1^{ère} heure.**
5. Numéros utiles en cas d'urgence :
CDS : 06-32-57-83-48
Marielle (secrétaire du haut niveau) : 03-20-62-08-43

Vous avez du signer la charte d'engagement du sportif en Pôle Espoir de tennis de table qui résume ces quelques notes.

Nous concluons par 2 mots forts qui restent notre ligne de conduite :

CONFIANCE : dans le travail de chacun

PATIENCE : dans la performance et les résultats de votre enfant

Nous faisons partie d'une équipe dont les membres doivent travailler ensemble dans le respect des uns et des autres, pour la réussite du projet de votre enfant.

Candidature

Vous trouverez toutes les informations nécessaire sur le site de la Ligue Hauts de France en cliquant sur le lien suivant :

<https://liquehdftt.fr/procedures-de-candidatures-poles-espoir-et-poles-france-saison-2023-2024/>

La campagne d'entrée en Pôle Espoir est ouverte jusqu'au

25 avril 2023.

Pour le Pôle de la Ligue Hauts de France implanté à Wattignies, le responsable de la structure à contacter est :

*Franck DELCAMBRE au 06 66 22 06 01 ou par mail
(franckdelcambre@gmail.com)*

